Depuis la rentrée scolaire dernière, une campagne nationale de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) a été déployée, à destination des élèves scolarisés en classe de cinquième.

Cette campagne prend naissance autour de plusieurs constats : les adolescents sont insuffisamment vaccinés contre les HPV (un tiers des filles à 16 ans et à peine 8% des garçons) ; les HPV sont des infections qui peuvent provoquer à long terme des lésions cancéreuses graves, on constate entre 2% et 5% de la totalité des cancers diagnostiqués en France directement liés aux HPV ; le cancer du col de l’utérus chez les femmes en est le meilleur exemple : 3 000 femmes sont diagnostiquées chaque année et nous déplorons 1 000 décès par ans. Toutefois, il existe aussi des cancers induits par les HPV chez les hommes ; le vaccin contre les HPV est très efficace contre les infections (plus de 90%) et permet d’éviter la survenue de 88 % des cancers du col s’il est fait avant l’âge de 17 ans ; d’autres pays ont mené des campagnes de vaccination efficaces qui permettent aujourd’hui de réduire de manière conséquente les infections à HPV et leurs conséquences dramatiques sur la santé.

Il s’agit d’un vaccin inerte, ne contenant donc aucune particule infectieuse, très efficace, avec un profil de sécurité sanitaire des plus favorables au monde (plus de 300 millions de doses utilisées ces vingt dernières années) et dont les effets secondaires sont extrêmement rares et le plus souvent, bénins (douleur au niveau du site d’injection). Le schéma vaccinal nécessite deux doses espacées d’au moins six mois.

Pour le Sud Seine-et-Marne, et en particulier les collèges de la Communauté d’Agglomération Melun Val-de-Seine, cette mission a été confiée à l’Unité de Santé Publique, service du Groupe Hospitalier Sud Île-de-France à Melun, composé de médecins et d’infirmiers expérimentés en vaccination. Notre expertise et notre expérience au plus près du terrain se veut rassurante. Nous avons rendu visite à plus d’une soixantaine de collèges depuis la rentrée scolaire et vacciné gratuitement près de 1 500 élèves, sans aucun événement indésirable majeur. Un 2e passage dans ces collèges est prévu au printemps pour y assurer la 2e dose, voire une 1re dose pour les élèves n’en ayant pas bénéficié à l’automne ; ces élèves pourront bénéficier de leur 2e dose à la rentrée en classe de 4e l’année prochaine.

Tous les parents d’élèves sont destinataires d’une enveloppe contenant un document d’information et un formulaire d’autorisation parentale à remettre au Collège. Il est également possible d’autoriser la vaccination de son enfant par internet (<http://idf.campagnehpv.fr>) et les inscriptions sont à ce jour toujours ouvertes y compris pour les élèves n’ayant pas été inscrits à l’automne.

Cette campagne de vaccination marque la volonté d’un retour de la promotion de la santé auprès des plus jeunes, en milieu scolaire, dans le but d’améliorer l’état de santé futur de nos enfants. Il est important pour chacun d’obtenir les informations les plus claires et les plus fiables, et surtout, de permettre à tous le temps de se décider et d’y associer son enfant. Il n’existe aucune obligation vaccinale vis-à-vis de ce vaccin, et la totale liberté de choix de vacciner ou non les élèves est laissée aux parents et titulaires de l’autorité parentale. A la lecture des données scientifiques et du terrain, il ressort clairement qu’il serait dommage que des élèves ne bénéficient pas de ce dispositif.

Davantage d’information sur cette vaccination sont facilement consultables notamment sur le site internet de l’Institut National du Cancer (<http://www.e-cancer.fr>) ou celui de la plateforme d’information sur la vaccination (<http://www.infovac.fr>). En outre, les médecins traitants, piliers de la prévention en santé, peuvent répondre aux interrogations de parents d’élèves hésitant, et si besoin, notre service est peut être contacté par email sur vaccin-hpv@ghsif.fr.

Dr Pierre Leroy
Infectiologue
Groupe Hospitalier Sud Île-de-France, Melun